

Fiche de Mission bénévole

**Mission : Président de l'association**

**Description de la mission :**

Elaborer le projet associatif, mettre en place les moyens nécessaires à sa réalisation, à son évaluation et rendre compte de sa bonne exécution en assemblée générale.

Il est le seul représentant légal de l'association et à ce titre son représentant devant la loi et les institutions.

**Tâches liées à la mission :**

- Convoque le conseil d'administration et l'assemblée générale en accord avec les dispositions statutaires
- Met en place les moyens nécessaires à la bonne gestion et à l'équilibre financier de l'association.
- Accompagne les salariés dans leurs missions et l'évolution de leurs carrières
- Mobilise et accompagne les bénévoles
- Représente l'association au conseil de l'URB et de RPST
- Doit connaître l'ambiance générale de l'association dans ces différents secteurs
- Assure les relations publiques et les liens inter-partenariaux

**Informations complémentaires :**

Le président doit instaurer un climat de confiance, d'écoute et transmettre les valeurs de l'association. Son rôle est de s'assurer que les objectifs définis dans le projet associatif soient réalisés tant par les salariés que par les bénévoles.

**Estimation du temps par annuel : 250 H / an**

- Vie associative 175 h/an
- Relation Elus 10 h/an
- Relations Directeur 35 h/an
- Relations salariés 6 h/an
- Relations bénévoles 10 h/an
- Vie de quartier 6 h/an
- Conseil du sport 6 h/an

**Savoir être et compétences :**

- Sens des responsabilités et de l'engagement associatif
- Sens du contact et ouverture d'esprit
- Attrait pour le travail en équipe et la gestion des rapports humains
- Aptitudes pédagogiques et adaptabilité
- Bonnes connaissances de la vie associative et de ses réglementations
- Attrait pour les projets sportifs et culturels
- Connaissance des politiques publiques territoriales
- Capacité à mener des projets

**Disponibilité demandée :**

- Annuelle

## Moyens mis en place pour la réalisation de la mission :

### Moyens Techniques :

- Convention de 6 ans avec la ville de Rennes
- Convention RPST
- Convention Gazelec
- Convention URB

### Moyens Matériels :

- Un équipement de quartier à dominante sportive
- Un bureau partagé avec le Directeur, connexion internet, ordinateur

### Moyens opérationnels :

- Projet associatif 2017 / 2023
- Equipe salariés : 7 salariés (5 ETP) – 3 sports / 2 socioculturels / 1 administratif / 1 directeur
- Bureau de l'association
- Equipe bénévoles : 5.8 ETP

## Accompagnement associatif :

Fait par : Bureau Rennes Pôle Association

Fonction dans l'association : Organe de gouvernance